



LES NEWS DU CSE



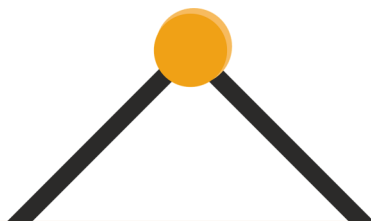
Cfdt Orange DO Idf

LA CFDT,
AVEC VOUS
ET POUR
VOUS

SUIVEZ
NOUS SUR
TWITTER
ET
FACEBOOK



Malgré l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat, Orange refuse d'ouvrir de nouvelles négociations salariales.



Orange Opéra
Fermeture en cours

Orange a instruit en CSE* le dossier de fermeture de la boutique Opéra, le plus grand point de vente en France (+ de 2000 m²), le vaisseau amiral de la marque Orange qui a employé jusqu'à plus de 150 salariés.

La baisse de fréquentation de la boutique et le manque d'expérience de la direction à conduire des projets managériaux de cette ampleur,

amènent Orange à quitter cet emplacement. On peut aussi déplorer l'absence d'anticipation d'Orange à apprécier la tendance de recentrage vers le commerce de proximité et à taille humaine. Même si les ambitions lors de l'ouverture de cette boutique étaient louables, nous n'oublions qu'à l'époque, Orange a fermé pas moins de 5 points de vente pour « essayer » de faire converger les flux de clientèle vers le « concept store Opéra » : Madeleine, Grands Boulevards, Hausmann, La Fayette, Amsterdam.

Orange détricote son réseau de distribution quand les autres opérateurs le renforcent. Malheureusement, Orange n'est plus aujourd'hui, l'opérateur de proximité, il est dépassé par SFR.

La Cfdt demande à la direction de procéder à une réorientation stratégique et à un accompagnement exemplaire des salariés.

**Je souhaite être informé sur la rémunération, la reconnaissance, les dispositifs de fin de carrière, les accords dans l'entreprise...
Je m'inscris à la Newsletter Cfdt.**



#OctobreRose

Projets Jemmapes et Philippe Auguste 2023

Sans grande surprise, ces projets ont recueilli un avis **NEGATIF** lors de ce CSE* à la suite des mandatements des CSSCT** de chaque périmètre. Les mêmes questions sur l'environnement et les conditions de travail ont été soulevées et restent encore sans réponse de la direction qui poursuit l'atteinte des objectifs sans s'assurer de la pertinence de ses choix.



Astreintes à l'UIA : harmonisation... non, réorganisation

Le dossier présenté serait-il le premier d'une longue liste ? Assurément. Et cela démarre par la Direction de l'Intervention Entreprise de l'**UI Affaires** qui propose l'adaptation de son astreinte, justifiée par la baisse substantielle du nombre d'interventions sur son périmètre (Entreprise 75, Entreprise 92, Global Services). Mais ne nous trompons pas de sujet, ce sont la perte de compétence et les nombreux départs dans le domaine de l'intervention qui obligent **Orange** à réorganiser ses astreintes. Les élus du CSE* ont voté une résolution afin de mandater la CSSCT** qui travaillera sur le bien-fondé de ce dossier. A l'heure où nous parlons de perte de pouvoir d'achat, la **Cfdt** a d'ores et déjà mis en évidence la perte annuelle moyenne de 1500 euros qui devra être compensée.

Bilan emploi du 1^{er} semestre 2022

Durant ce premier semestre 2022, 449 salariés ont quitté la DO Ile-de-France, 149 l'ont rejointe dont seulement 13 recrutements externes. Si l'entreprise n'envisage pas de stopper l'hémorragie par un recrutement volontariste, Orange SA deviendra une coquille vide ! Les conséquences directes sur les salariés sont une dégradation des conditions de travail, une augmentation de l'absentéisme ainsi qu'un nombre croissant de démissions.



Les élus **Cfdt** dénoncent une politique de l'emploi désastreuse.